



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 février 2020

DATE DE CONVOCATION

07 février 2020

L'an deux mil vingt, le 27 février 2020 à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hubert SAUVAIN, Président.

Étaient présents :

MM. Hubert SAUVAIN, Vincent DANCOURT (pouvoir de M. Cyril BULOT), Luc JOLIET (pouvoir de M. Daniel BAUCHET), Jean-Emmanuel ROLLIN, Daniel BAUDRON, Gérard TREMOULET (pouvoir de Mme Nicole DARMIGNY), Mmes Ghislaine POIVRE, Nathalie ANDRÉOLETTI (pouvoir de Mme Francine COTTIN), M. Serge BENOIT (suppléant de M. Nicolas ROYER), Mmes Catherine BERTEL (arrivée à 18h45), Élisabeth BESSIÈRE (arrivée à 19h30), Nathalie BONNET, MM. Jean-Paul BONY (pouvoir de Mme Patricia GRAPPE), Gilles BRACHOTTE (pouvoir de Mme Françoise JACQUES), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Michel AIMEUR), MM. Daniel CHETTA, Vincent CROUZIER, Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jacky PILOT), Laurent FAIVRE (départ 19h00), Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, MM. Bernard GEVREY (départ 19h00), Georges GROSSEL, Jean-Claude GUIBLAIN, Paul JEANNERET, Pascal MARTEAU, Jean MATHÉ, Guy MORELLE (pouvoir de Mme Catherine LANTERNE), Mme Monique PINGET, M. Jacques PROST, Mme Liliane ROUSSELET, MM. Daniel SAUVAIN, Daniel SUTY.

Étaient Absents/excusés :

MM. Michel AIMEUR (pouvoir à Mme Sylvie CHATRUSSE), Daniel BAUCHET (pouvoir à M. Luc JOLIET), François BIGEARD, Cyril BULOT (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), Mmes Francine COTTIN (pouvoir à Mme Nathalie ANDRÉOLETTI), Nicole DARMIGNY (pouvoir à M. Gérard TREMOULET), Monique DEFOORT, Isabelle DI GIOVANNI, Céline GOMES DA SILVA, Patricia GRAPPE (pouvoir à M Jean-Paul BONY), Françoise JACQUES (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), Catherine LANTERNE (pouvoir à M. Guy MORELLE), MM. Jacky LAPIERRE, Michel MANGOLD, Jacky PILOT (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Nicolas ROYER.

Secrétaire de séance :

M. Jean-Emmanuel ROLLIN.

27/02/2020/32 bis-replace et annule

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	48
PRÉSENTS :	31
VOTANTS :	40

Objet : Projet de périmètre et statuts du Syndicat Mixte Tille, Vouge, Ouche (SMTVO)

Monsieur le Président présente l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre et de statuts du Syndicat Mixte Tille, Vouge, Ouche (SMTVO) issu de la fusion des syndicats du Bassin versant de la Vouge (SBV), du Bassin versant de l'Ouche (SBO), de la Tille, de l'Ignon et de la Venelle (SITIV), de la Tille, de la Norge et de l'Arnison (SITNA).

Monsieur le Président rappelle que par délibération N°11/12/2019/15 prise lors de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 11 décembre 2019, l'assemblée délibérante s'est prononcée favorablement sur ce projet de statuts. Toutefois, cette délibération ayant été adoptée avant la réception de l'arrêté préfectoral, il convient à présent de confirmer cette position afin de prévenir toute éventuelle procédure contentieuse.

Le Conseil Communautaire, par :

- 22 voix **CONTRE** (Mme Nathalie ANDRÉOLETTI, MM. Daniel BAUCHET, Mmes Élisabeth BESSIÈRE, Nathalie BONNET, MM. Serge BENOIT, Jean-Paul BONY, Gilles BRACHOTTE, M. Daniel CHETTA, Mme Francine COTTIN, Patrice ESPINOSA, Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, Mme Patricia GRAPPE, M. Georges GROSSEL, Mme Françoise JACQUES, M. Paul JEANNERET, Mme Catherine LANTERNE, MM. Guy MORELLE, Jacky PILOT, Mme Liliane ROUSSELET, MM. Daniel SAUVAIN, Daniel SUTY),

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- 17 voix **POUR**,
- 01 **ABSTENTION** (Mme Monique PINGET),
- **REFUSE** le projet de statuts du Syndicat Mixte ouvert Tille, Vouge, Ouche.

Envoyé en préfecture le 09/03/2020

Reçu en préfecture le 09/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 021-200000925-20200309-2020_02_27_32B-DE

Pour extrait conforme,



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr